



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est
obligatoire !

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou
sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



INSTAGRAM
@armees.jeunesse



LINKEDIN
Direction du service national
et de la jeunesse



X
@DSNJeunesse



YOUTUBE
@SCAarmees